

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	AE	DUBUS Jean	X	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	X
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THULLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaires de séance : *Gilbert GESSAT, Gérard DUBUC*ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2018
3. Réunions extérieures :
 1. Communauté de communes Val de Sully
 1. Conseil communautaire du 6 février :
 1. Le débat d'orientation budgétaire a été présenté en conseil, il se dégage une stabilité par rapport à 2017. Le budget sera voté le 3 avril.
 2. Présentation projet service bibliothèques (extension) : Suite à l'extension de la compétence « Bibliothèques » sur l'ensemble du périmètre communautaire, le réseau des Bibliothèques communautaires de la Communauté de communes s'est enrichi. Le projet de service a pour objectif de dresser un état des lieux de l'existant, et de définir les actions à mener dans le cadre de l'extension du réseau.
 3. approbation du règlement attribution subventions culture et animation : Une commission « règlement attributions Subventions » a mené une réflexion sur la politique d'accompagnement communautaire en faveur des initiatives locales dans le domaine de la culture, du sport, des loisirs et de l'action sociale. Une somme pourra être attribuée à une association communale dans le cadre d'un projet communal ou à rayonnement plus important.
 4. Vote d'une motion pour le maintien du Centre Médico-Psychologique à Sully : centre menacé par une fermeture, pénalisant les administrés de ce service de proximité.
 2. conseil communautaire du 6 mars :
 1. présentation du schéma départemental d'amélioration de l'accès aux services publics : une carte regroupant les services publics en fonction des habitants a été réalisée dans ce sens.
 2. adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret (ADIL45) : Association qui informe et conseille sur le logement les particuliers. Des permanences seront proposées dans les communes de la CCVdS.
 3. SIRIS :
 1. Conseil d'Administration du 14 février :
 1. Installation de la commission administrative suite au remplacement de la représentante de la commune de St Martin d'Abbat. Mme Louvet est remplacée par Mme Girard.
 2. Election du président du SIRIS : J Turpin, vice-présidente : C Magnin

3. Mise en place des commissions de travail : relations éducation nationale et rythmes scolaires, bâtiments et équipements, personnel SIRIS, cantine et garderie (participation des agents), finances.
2. Conseil d'Administration du 5 mars: les délégations de signature ont été mises en place.
4. Syndicat des eaux : Une réunion est prévue fin du mois de mars pour le vote du budget. Monsieur Thion informe l'assemblée du transfert de compétences. Une convention sera signée avec la CC des Loges pour établissement d'un diagnostic patrimonial. Les dossiers de subvention pour la gestion centralisée des postes de relevage sont complets et les travaux peuvent commencer. Il faudra attendre l'automne pour avoir l'accord de la subvention de l'agence de l'eau.
5. Syndicat de la Bonnée : La compétence GEMAPI est désormais confiée aux EPCI depuis le 1er janvier 2018. Les Syndicats de rivières ont modifié leurs statuts pour permettre le déploiement de cette compétence. Les délégués du SMBB (Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée) ont été notifiés (JP Boullier et P Hemelsdael) et le montant de la participation communale reste identique pour 2018. Elle augmentera pour l'année prochaine.
6. Sictom : Madame Peronnet nous fait part du vote du budget du Sictom (stable par rapport à 2017). Une convention est envisagée pour effectuer des travaux d'amélioration sur le centre de Saran où le tri est effectué et traité.
7. Syctom : Sur le site de Gien, un nouveau contrat pour l'usine d'incinération sera signé pour 2020.

4. Commissions :

1. Appel d'offres et travaux:

i. Réhabilitation logement communal : le cabinet BSE a analysé les offres des entreprises. Les commissions appel d'offres et travaux proposent le choix suivant :

1. Lot 1 : maçonnerie. L'entreprise Sailleau pour un montant de 46856.42 € HT
2. Lot 2 : menuiseries. L'entreprise Riguet pour un montant de 20 356 € HT
3. Lot 3 : électricité. L'entreprise Irali pour un montant de 8 488,50 € HT
4. Lot 4 : plomberie. L'entreprise les Germignons pour un montant de 12 165,45 € HT
5. Délibération 2018-10 : Le conseil municipal approuve la sélection des entreprises et charge le maire de demander les subventions à la région & à la CCVdS (montant total estimé des travaux: 87866.37 € HT).

ii. Parvis mairie :

1. Deux entreprises (TPL et JL Bonneau) sur les 5 consultées ont répondu à l'appel d'offres. L'entreprise JL Bonneau a été sélectionnée pour un montant de 17060,91€ HT (La date de commencement des travaux n'est pas encore déterminée) Délibération 2018-09

2. Travaux et voirie :

iii. Aménagements sécurité : le relevé topographique a été réalisé par le cabinet GS Conseil. Les travaux sont estimés à 75 861€ HT (AMO + travaux). Une demande de subvention sera envoyée au Conseil Départemental (délibération 2018-11) et l'appel d'offres sera lancé prochainement.

iv. Entretien des chemins PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) : La CCVdS en a la compétence et la commune en assure l'entretien (fauchage, lame remblais). Par convention, la CCVdS peut rembourser le coût moyennant un taux horaire. Le conseil propose 50€/ heure (taux horaire de l'agent charges comprises, équipements, fournitures et gazole), Délibération 2018-13.

3. Urbanisme :
 - i. PLU : Le 13 février 2018, le règlement et le zonage a été présentés aux personnes publiques associées. Quelques remarques mineures ont été émises. Le 13 mars dernier, le règlement a été mis à jour. La prochaine réunion est prévue en Avril et l'enquête publique en septembre.
 4. Communication : la distribution du bulletin du 1^{er} trimestre 2018 est planifiée pour fin mars.
 5. Actions culturelles et associations : le 12 mars, les associations ont été conviées pour réfléchir à la mise en place d'une animation les 10 et 11 novembre à l'occasion du centenaire de l'armistice. Prochaine réunion programmée le 18 avril.
 6. CCAS : Le budget a été voté le 9 mars. Un bus numérique sera mis à disposition des seniors le 16 avril prochain pour une initiation à internet (12 places disponibles, inscription en mairie). Les membres du CCAS ont prévu un goûter pour les personnes de plus de 65 ans avec spectacle des enfants de l'école le 19 juin.
 7. Finances : les membres se sont réunis le 3 mars pour approuver les comptes 2017 et le budget 2018.
4. budget :
1. legs : Par testament, Mme Mathieu lègue à la commune de Germigny des Prés la somme de 48 199,11€, entièrement destiné à l'entretien de l'oratoire. Monsieur le maire propose d'intégrer la totalité de la somme dans le budget de fonctionnement 2018 et de mettre en place un suivi spécifique des dépenses. Délibération 2018-12
 2. comptes administratif et de gestion : affectation des excédents: Délibération 2018-07-14
 - i. Fonctionnement : Compte R 002 : 386 836,13 €
 - ii. Investissement : Compte R 001 : 171 590,44 €
 3. Taxes locales : proposition de maintenir les taux en vigueur. Délibération 2018-06
 - i. Taxe d'habitation : 9.41 %
 - ii. Taxe foncière (bâti) : 15.14 %
 - iii. Taxe foncière (non bâti) : 52.03 %
 4. Budget général 2018 : Délibération 2018-08
 - i. Fonctionnement : 735 069,24€
 - ii. Investissement : 384 156,34€
5. Divers :
5. Adhésion au CAUE : montant de 114.90 €
 6. Etude d'opportunité du commerce à Germigny : retour du cabinet fin mars.
6. Questions diverses :
7. Licence 4 : Manifestation le 11 novembre : Isabelle Callegari suggère de l'utiliser à cette occasion. Deux personnes se proposent pour obtenir la formation obligatoire dans le but d'exploiter la licence 4 (P Hemelsdael et Y. Voise).
 8. JP Boullier demande si d'autres membres ont rencontré des problèmes d'eau sur la commune ces jours derniers (goût et couleur). Denis Thion remontera l'information au bureau du SEA.
 9. P Hemelsdael propose de mettre un panneau d'informations aux entrées de bourg identique à celui de Châteauneuf sur Loire ou St Denis de l'Hôtel.

La séance est levée à 21h42